



Chiffres et faits 2002

ASA | SVV

Schweizerischer Versicherungsverband
Association Suisse d'Assurances
Associazione Svizzera d'Assicurazioni
Swiss Insurance Association

Association Suisse d'Assurances

C.F.-Meyer-Strasse 14, Case Postale, 8022 Zurich

Tél. 01 208 28 28, Fax 01 208 28 00

E-Mail info@svv.ch

www.svv.ch

Les assureurs privés suisses	4
Primes encaissées par les assureurs privés suisses	5
Prestations versées par les assureurs privés suisses	7
Densité d'assurance internationale	11
Assurance vie	12
Primes	
Prestations	
Assurance contre les accidents et les dommages	16
Réassurance	18
A propos de la prévoyance en Suisse	19
AVS, LPP et prévoyance privée Fiscalité	
Le vieillissement en Suisse	22



En Suisse, l'assurance n'est pas exploitée uniquement par des compagnies helvétiques; elle l'est aussi par des sociétés étrangères

Compagnies helvétiques	Suisses	Étrangères	Total
Assureurs vie	28	2	30
Assureurs non-vie	79	35	114
Réassureurs	44	–	44
Total	151	37	188

Etat 31.8.2001

Les 37 sociétés étrangères établies en Suisse ont leur siège principal dans les pays suivants: Allemagne 8, Belgique 4, Bermudes 1, Espagne 1, France 5, Guernsey 2, Luxembourg 1, Pays-Bas 1, Royaume-Uni 10, Suède 2.

Les assureurs privés procurent environ 49 000 emplois en Suisse et 100 000 emplois à l'étranger

	1999	2000	2001
Nombre total d'employés ¹	145 845	146 815	149 584
– en Suisse	48 973	47 859	49 366
– à l'étranger	96 872	98 956	100 218
Parmi les collaborateurs travaillant en Suisse, il y avait:			
– apprentis et apprenties	2 134	2 178	2 202
– femmes	18 196	17 739	18 804
– hommes	30 741	30 120	30 741
– collaborateurs du service externe	10 439	10 368	10 132

¹ Il s'agit du nombre de personnes enregistrées

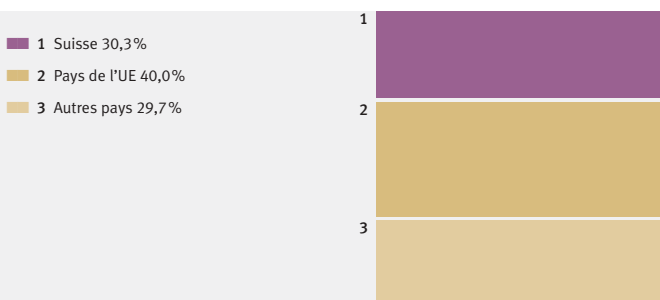
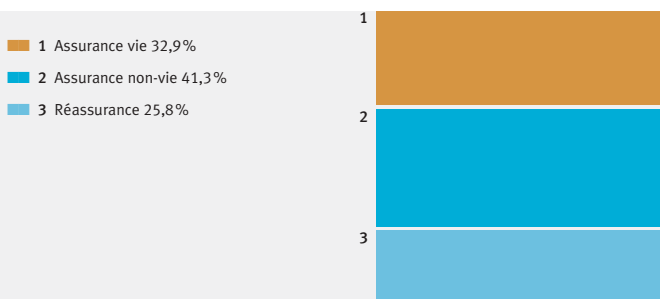
Etat 1. 1. 2001

Primes encaissées par les assureurs privés suisses

Répartition géographique du volume global de primes des assureurs suisses (y inclus les filiales) en 2001

Ensemble des affaires	Suisse	Pays de l'UE	Autres pays	Total
Assurance vie	32,8	19,8	3,2	55,8
Assurance non-vie	16,3	28,9	24,8	70,0
Total assurance directe	49,1	48,7	28,0	125,8
Réassurance	2,2	19,2	22,3	43,7
Total en milliards de CHF	51,3	67,9	50,3	169,5
En %	30,3	40,0	29,7	100,0

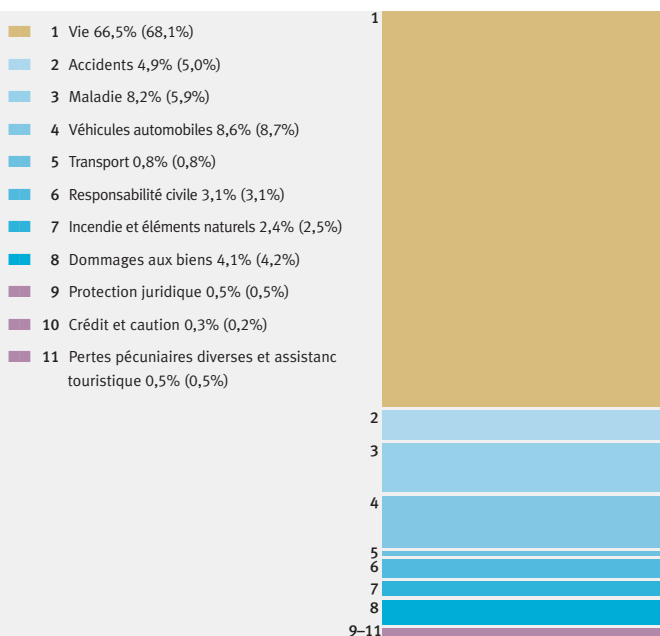
Evaluation ASA





Affaires suisses directes	1999	2000	Variation en %
Assurance vie	31 341	31 472	+ 0,4
Assurance accidents	2 301	2 333	+ 1,4
Assurance maladie	2 709	3 876	+ 43,1
Assurance de véhicules automobiles	3 962	4 085	+ 3,1
Assurance maritime, aérienne et transport	353	390	+ 10,6
Responsabilité civile	1 392	1 468	+ 5,5
Incendie et éléments naturels	1 121	1 132	+ 1,0
Dommages aux biens	1 932	1 958	+ 1,3
Assurance protection juridique	215	228	+ 6,1
Assurance crédit et caution	111	140	+ 25,9
Pertes pécuniaires diverses et assistance touristique	240	241	+ 0,3
Total en millions de CHF	45 678	47 325	+ 3,6

Total des primes émises par branche en Suisse 2000 (1999)

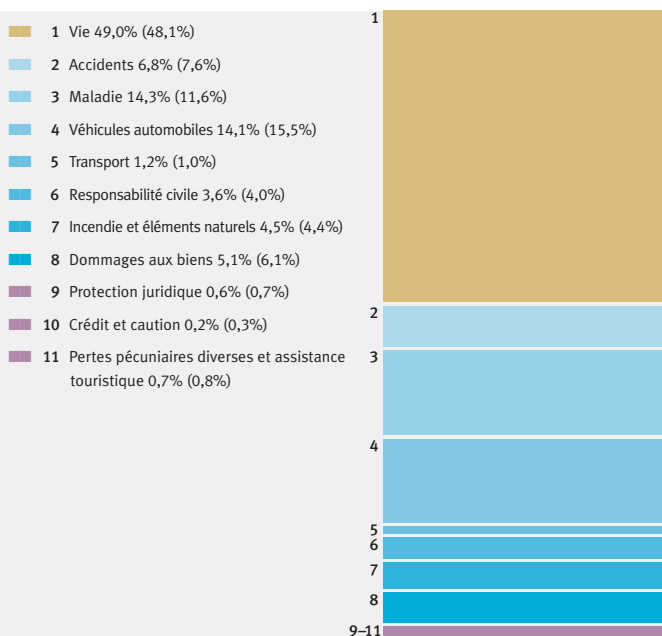


Prestations versées par les assureurs privés suisses

Affaires suisses	1999	2000	
Assurance vie	8 553	9 991	+ 16,8
Assurance accidents	1 348	1 393	+ 3,3
Assurance maladie	2 057	2 918	+ 41,9
Assurances de véhicules automobiles	2 748	2 881	+ 4,8
Assurance maritime, aérienne et transport			
Responsabilité civile	184	237	+ 29,1
Incendie et éléments naturels	713	726	+ 1,8
Dommages aux biens	789	922	+ 16,8
Assurance protection juridique	1 081	1 045	- 3,3
Assurance crédit et caution	117	111	- 4,9
Pertes pécuniaires diverses	45	38	- 16,2
et assistance touristique	133	139	+ 3,9
Total en millions de CHF	17 770	20 400	+ 14,8

Les provisions pour les cas de sinistres en suspens ne sont pas incluses dans ces chiffres.

Total des primes payées par branche 2000 (1999)



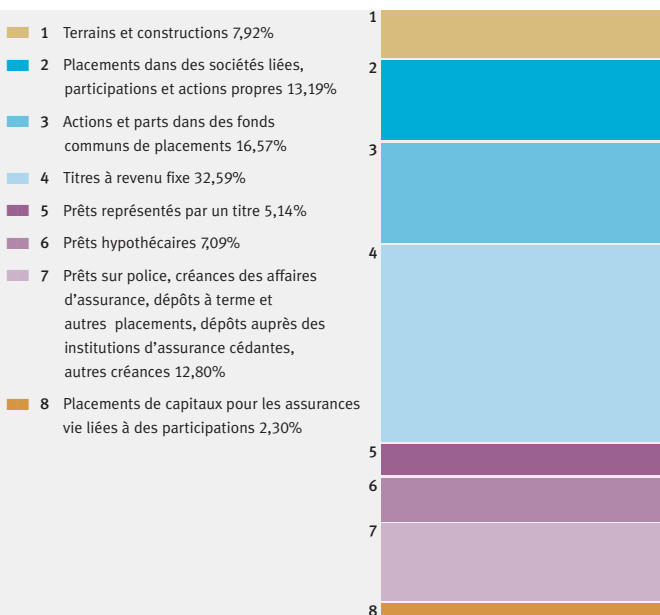


Placements de capitaux	1998	1999	2000
Assurance vie	252 284	275 681	280 731
Assurance non-vie	75 796	80 692	92 424
Réassurance	42 889	53 221	57 013
Total en millions de CHF	370 969	409 594	430 169

Répartition des placements de capitaux 2000	Vie	Non-Vie	Réass.	Total
Total en millions de CHF	280 731	92 424	57 013	430 169
Terrains et constructions	25 881	6 910	2 116	34 907
Placements dans des sociétés liées, participations et actions propres	13 275	26 616	18 230	58 122
Actions et parts dans des fonds communs de placements	53 243	10 507	9 279	73 029
Titres à revenu fixe	106 665	25 182	11 786	143 632
Prêts représentés par un titre	20 450	2 090	111	22 652
Prêts hypothécaires	26 986	3 687	567	31 240
Prêts sur polices, créances des affaires d'assurance	8 476	5 679	4 521	18 676
Dépôts à terme et autres placements	12 429	2 381	1 251	16 061
Créances de dépôts	455	5 790	8 185	14 429
Autres créances	2 713	3 581	969	7 263
Placements de capitaux pour l'assurance vie liée à des participations	10 158	–	–	10 158

Revenus des placements	1998	1999	2000
Total en millions de CHF	17 826	20 335	19 439

Répartition selon catégories de placements



Provisions	1999	1999 ¹	2000	2000 ¹
Assureurs vie	261 159	676,0	265 844	698,2
Assureurs dommages	52 995	243,8	59 081	236,6
Réassureurs	37 103	331,0	39 518	346,8
Total en millions de CHF	351 257		364 443	

¹ en % de la prime nette



Fonds de sûreté ¹	Débit du fonds le 31.12.00	Valeur totale de la couverture
Fonds de sûreté des institutions suisses d'assurances vie en millions de CHF	209 024	218 520

Les assurances privées et leur contribution à la balance des revenus

Plus de la moitié des primes proviennent de l'étranger. C'est grâce à ces affaires que les assureurs suisses influencent favorablement la balance des revenus de notre pays.

	1998	1999	2000
Recettes de l'activité de l'assurance en millions de CHF	2 177	2 727	2 290

Les assurances privées et leur contribution au fisc

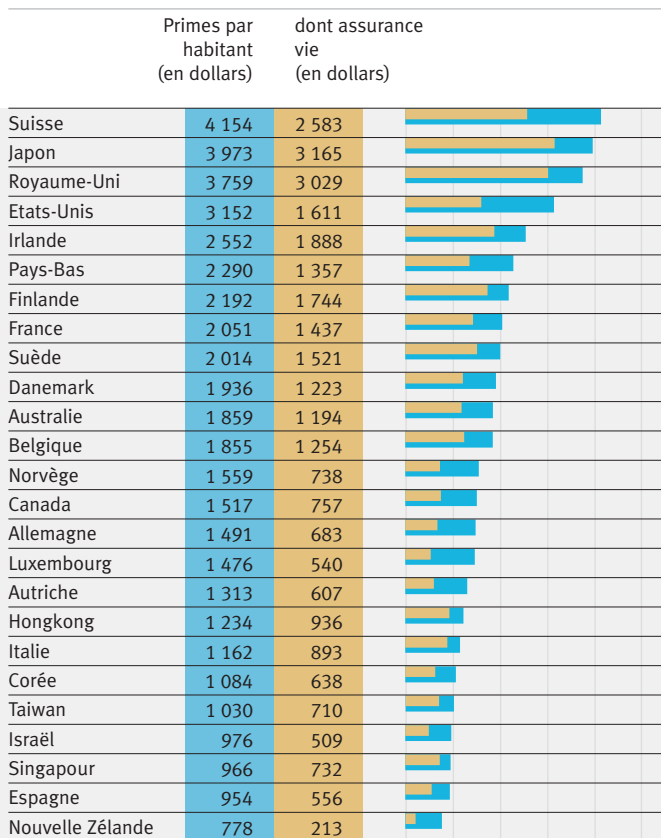
En 2000, les sociétés privées d'assurances ont versé au fisc suisse plus de 1.1 milliards de CHF.

¹ Art. 3^e) de la LF sur la garantie des obligations découlant d'assurances sur la vie

Le débit du fonds de sûreté est égal à la somme constituée par:

1. Les réserves mathématiques des contrats en cours, calculées sur les bases fixées dans le plan d'exploitation de la société, déduction faite des prêts et avances sur polices ainsi que des primes échues mais non recouvrées et des primes sursises;
2. Les provisions pour prestations d'assurance en suspens;
3. Les parts de bénéfices individualisées et créditées aux preneurs d'assurances;
4. Un montant constituant une garantie supplémentaire.

Densité d'assurance internationale¹ 2000



Source: sigma/Swiss Re

0 1000 2000 3000 4000 5000

¹ Montant payé pour des primes d'assurances, par habitant et par pays (sans assurances sociales).



Primes

Ensemble des affaires (2000) Primes brutes acquises	Suisse	Étranger	Total
en millions de CHF	31 518	6 435	37 953
Affaires suisses directes Primes brutes acquises		2000	dont: primes uniques
- Capital		6 420	1 703
- Rentes		1 805	1 647
- Prévoyance professionnelle		21 303	12 933
- Assurances vie liées à des participations		1 943	1 137
Total individuel et collectif en millions de CHF		31 472	17 420

Prestations

Ensemble des affaires (2000) Montants bruts payés pour sinistres	Suisse	Étranger	Total
en millions de CHF	23 786	3 588	27 374
Affaires suisses directes	1998	1999	2000
Prestations d'assurance	7 879	8 553	9 991
Rachats et sorties	10 667	12 448	13 795
Total	18 546	21 001	23 786
Participations aux excédents	2 655	2 669	2 500
Total, y compris excédents, en millions de CHF	21 201	23 670	26 286

Affaires suisses directes	1999	2000
Assurance individuelle		
- Prestations garanties en cas de vie et de décès, prestations de rentes et d'assurances vie liées à des participations	4 877	5 932
- Prest. pour cause de rachat, libre passage ou résiliation des rapp. de serv. en millions de CHF	1 486	2 027
Assurance collective		
- Prestations garanties en cas de vie et de décès, prestations de rentes et d'assurances vie liées à des participations	3 676	4 059
- Prest. pour cause de rachat, libre passage ou résiliation des rapp. de serv. en millions de CHF	10 961	11 768
Total en millions de CHF	21 001	23 786

Ensemble des prestations	1999	2000
Individuelle		
- Capital	5 096	6 474
- Rentes	1 143	1 298
Collective	14 637	15 827
Assurances vie liées à des participations	125	186
Total en millions de CHF	21 001	23 786

Répartition des parts aux excédents (sans assurances vie liées à des participations)	1999	2000
- Individuelle	1 470	1 382
- Collective	1 199	1 117
Total en millions de CHF	2 669	2 500



Portefeuille des assurances	1999	2000
Capitaux individuels	234 153	237 341
Rentes individuelles	1 662	1 752
Capitaux collectifs	327 400	354 707
Rentes collectives	7 612	7 338
Total en millions de CHF	570 827	601 138

Portefeuille des assurances individuelles de capitaux	1999	2000
Mixtes et assimilées	158 298	158 848
Temporaires au décès	75 855	78 493
Total en millions de CHF	234 153	237 341
- dont prévoyance liée (pilier 3a)	72 694	77 954
- dont prévoyance libre (pilier 3b)	161 459	159 388

Portefeuille des assurances individuelles de rentes	1999	2000
Rentes de vieillesse	665	677
Rentes de viduité, d'orphelins et temporaires	185	188
Rentes en cours, rentes viagères et certaines	812	887
Total en millions de CHF	1 662	1 752
- dont la prévoyance liée (pilier 3a)	229	240
- dont la prévoyance libre (pilier 3b)	1 433	1 512

Portefeuille des assurances collectives de capitaux	1999	2000
Mixtes et assimilées	77 385	84 324
Temporaires au décès	250 015	270 383
Total en millions de CHF	327 400	354 707
- dont pour la prévoyance professionnelle	321 920	348 178

Portefeuille des assurances collectives de rentes	1999	2000
Rentes différées		
- Rentes de vieilles	537	516
- Rentes de survivants	6 055	5 731
Rentes en cours		
- Rentes de vieillesse	789	846
- Rentes de survivants	231	245
Total en millions de CHF	7 612	7 338
- dont pour la prévoyance professionnelle	7 601	7 327
Polices	1999	2000
Individuelles		
- Capitaux individuels	3 185 408	3 221 580
- Rentes individuelles	186 668	191 333
Total	3 372 076	3 412 913
Collectives		
- Nombre de polices	274 151	336 787
- Nombre de contrats	3 020 710	2 546 853
Réserves mathématiques	1999	2000
Capitaux individuels	66 473	67 071
Rentes individuelles	17 103	18 028
Assurances collectives	101 342	110 960
Assurances vie liées à des participations	6 840	8 239
Total en millions de CHF	192 173	204 732
dont polices en monnaies étrangères	7 483	3 482

Assurance contre les accidents et les dommages



Ensemble des affaires (2000)	Suisse	Étranger	Total
Primes brutes acquises	15 356	7 852	23 208
Montants bruts payés pour sinistres en millions de CHF	10 409	5 658	16 067

Affaires suisses directes (2000) ¹	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Assurance contre les accidents	2 294	1 393
Assurance contre la maladie	3 612	2 731
Assurances resp. civile et de véhicules	5 920	3 844
Assurances incendie et dommages aux biens	3 100	1 966
Autres	589	288
Total en millions de CHF ¹	15 516	10 222

Nombre de contrats	1999: 23 713 599	2000: 24 416 932
--------------------	------------------	------------------

Assurance contre les accidents ¹	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Assurance individuelle contre les accidents	289	175
Assurance obligatoire contre les accidents professionnels (LAA)	270	202
Assurance obligatoire contre les accidents non-professionnels (LAA)	1 021	657
Assurance facultative LAA	37	31
Assurance complémentaire LAA	332	188
Assurance occupants de véhicules automobiles	200	47
Autres assurances collectives contre les accidents	185	93
Total en millions de CHF ¹	2 333	1 393

¹ seulement assureurs dommages

Assurance contre la maladie	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Assurance individuelle facultative contre la maladie	1 827	1 273
Assurance collective contre la maladie	1 785	1 458
Total en millions de CHF	3 612	2 731

Assurances responsabilité civile et de véhicules	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
RC véhicules automobiles	1 969	1 526
Responsabilité civile	2 116	1 354
Total véhicules automobiles	4 085	2 881
Assurance maritime, aérienne et transport	390	237
Responsabilité civile générale	1 468	726
Total en millions de CHF	5 944	3 844

Assurances incendie et dommages aux biens	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Incendie	921	651
Éléments naturels	211	270
Autres dommages aux biens	1 958	1 045
Total en millions de CHF	3 091	1 966

Autres assurances	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Protection juridique	228	111
Crédit	87	26
Caution	53	12
Assistance touristique	110	73
Pertes pécuniaires diverses	131	66
Total en millions de CHF	609	288



Affaires suisses acceptées 2000	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Assurance accidents	492	74
Assurance maladie	121	68
Assurance de véhicules automobiles	2 066	1 868
Assurance maritime, aérienne et transport	1 109	702
Assurance incendie, éléments naturels et dommages aux biens	5 966	5 204
Assurance responsabilité civile générale	2 320	1 765
Assurance crédit et caution	1 230	326
Autres branches	213	219
Total en millions de CHF¹	17 536	12 459

Affaires vie 2000	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Individuelle		
- Capital	2 292	1 204
- Rentes	15	15
Collective	1 908	881
- Assurances vie liées à des participations	17	48
Total en millions de CHF¹	4 358	2 192

Affaires reprises en réassurance	Primes brutes acquises	Montants bruts pour sinistres
Sinistres	17 536	12 459
Vie	4 358	2 192
Total	21 893	14 650
Part rétrocédée	2 873	2 398
Total en millions de CHF¹	19 021	12 252

¹ Pour les institutions d'assurance qui n'ont pas encore pu ventiler par type de traité les affaires acceptées en réassurance, leur part est seulement prise en compte dans la colonne de total, alors qu'elles ne contribuent en rien aux colonnes de détail.

A propos de la prévoyance en Suisse

- AVS, LPP et prévoyance privée

1^{er} pilier

En matière de rentes AVS/AI, les montants de base sont les suivants		2002
Rente de vieillesse simple		
- Montant minimum	par an	12 360.–
	par mois	1 030.–
- Montant maximum	par an	24 720.–
	par mois	2 060.–
Rente de vieillesse pour couple (rentes en cours)		
- Montant minimal	par an	18 540.–
	par mois	1 545.–
- Montant maximal	par an	37 080.–
	par mois	3 090.–
Rentes en % de la rente de vieillesse simple		
Rente de veuve		80%
Rente d'orphelin		40%
Rente d'orphelin de père ou de mère		60%
Rente en cas d'invalidité permanente		100%

Ces prestations sont soumises aux conditions des lois fédérales sur l'AVS et sur l'assurance-invalidité.

2^e pilier

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, les valeurs-limites servent notamment à déterminer la limite de salaire minimum pour l'assujettissement obligatoire, les limites inférieure et supérieure du salaire assuré et le salaire coordonné minimum.

	2002
Revenu à assurer obligatoirement = déduction de coordination = rente de vieillesse simple maximale	24 720.–
Limite supérieure du salaire à assurer obligatoirement = trois fois la rente de vieillesse maximale	74 160.–
Salaire maximum à assurer obligatoirement = salaire coordonné	49 440.–
Montant minimal: Lorsque le salaire coordonné est inférieur au 1/8 de la rente de vieillesse simple maximale, il doit être arrondi à ce montant minimum.	3 090.–



Pillar 3a

Cotisations à la prévoyance liée donnant droit à des déductions fiscales (indépendants et salariés)	2002
Personnes avec un 2 ^e pilier jusqu'à 8% de la limite supérieure du salaire LPP	max. 5 933.–
Personnes sans 2 ^e pilier jusqu'à 20% du revenu d'une activité lucrative, mais au plus 40% de la limite supérieure du salaire LPP	max. 29 664.–

Est considéré comme revenu de l'activité lucrative du salarié son salaire brut, après déduction des cotisations AVS, AI, APG et AC. Est considéré comme revenu de l'activité lucrative de l'indépendant le solde du compte des pertes et profits après déduction d'éventuelles réductions fiscales.

Fiscalité

Généralités

Déductions du revenu

- Prévoyance professionnelle: déduction intégrale des cotisations.
- Prévoyance liée: déduction intégrale possible, mais dans certaines limites.
- Prévoyance libre: déduction limitée des primes.

Imposition des prestations

- Prestations de prévoyance professionnelle et/ou liée: impôt sur le revenu en plein, un taux réduit d'imposition fiscale est applicable aux prestations en capital provenant des piliers 2 et 3a. Même imposition en cas de vie qu'en cas de décès.
- Prestations de prévoyance individuelle libre:
 - Les prestations en capital, versées en vertu d'assurances financées par des primes périodiques, ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu; sont réservées les dispositions de droit cantonal en matière d'impôt sur les successions et les donations.
 - Les prestations en capital, versées en vertu d'assurances vie financées par une prime unique sont soumises à l'impôt sur le revenu en cas de vie ou de rachat. Elles sont exonérées de l'impôt si l'assuré, au moment du versement des prestations, est âgé de 60 ans révolus et si le contrat d'assurance a duré au moins 5 ans.
- Imposition réduite des rentes privées.

Impôt sur la fortune

- Avant l'exigibilité des prestations, pas d'imposition sur les prétentions en formation au titre de la prévoyance professionnelle ou liée.
- Impôt sur la fortune sur la valeur de rachat d'assurances privées de capitaux et d'assurances de rentes différées avec restitution.
- Droit de timbre: 2,5% sur les assurances de capital et de rente financières par des primes uniques et susceptibles de rachat.

Impôt anticipé sur prestations d'assurance

- Les prestations en capital de plus de 5 000 CHF arrivant à échéance, ainsi que les rentes de plus de 500 CHF par année sont communiquées à l'Administration fédérale des contributions. En cas d'opposition du preneur d'assurance ou du bénéficiaire, il y a une déduction fiscale de 8% sur les prestations en capital et de 15% sur les rentes.

Impôt à la source sur les prestations de prévoyance

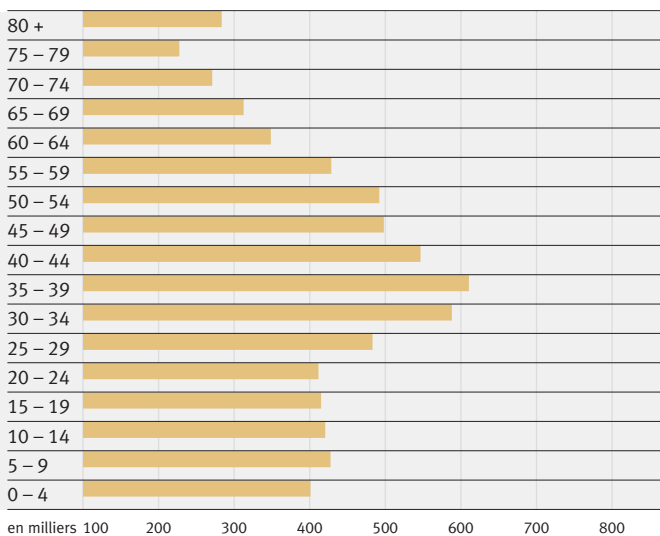
- En principe, il est prélevé un impôt à la source sur les prestations des piliers 2 et 3a lorsque le destinataire est domicilié à l'étranger.

Déductions

Prévoyance professionnelle

- Déduction intégrale des cotisations courantes et des sommes de rachat: pour ces dernières, uniquement dans la mesure où les prestations futures sont entièrement imposables.
La possibilité de rachat est limitée depuis 2001.

Composition de la population suisse du point de vue de l'âge (31.12.1999)



Composition de la population suisse du point de vue de l'âge (prévision 2050)

